



SLA Une nouvelle vie

Une Nouvelle Vie 
Un #espritinvincible pour lutter contre la #SLA

Règlement

Course solidaire « Tous unis » face à la Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA)

**Du 20 mai 2024 au 02 juin 2024, courez, marchez, pédalez,
roulez**

L'Association SLA Une nouvelle vie, créée en 2024, organise la course **solidaire « Tous unis » face à la Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA)**. Cette course s'inscrit dans la continuité de ses actions et ce dans le but d'aider le financement de la recherche pour lutter contre la SLA, dite maladie de Charcot, et de contribuer aux actions menées par l'association SLA Une nouvelle vie comme par exemple l'achat de matériels indispensables dans le quotidien des personnes atteintes de cette maladie.

Cette édition 100 % virtuelle n'est pas une compétition sportive mais une action solidaire prenant la forme d'une course réalisée en totale autonomie sans obligation de résultats.

Article 1 – Epreuves

La course se déroulera du 20 mai 2024 à 08h00 au 02 juin 2024 à 20h00. Le but de cette course virtuelle est de courir, marcher, pédaler ou rouler où vous le souhaitez sur l'une des épreuves choisies lors de l'inscription et décrit ci-après :

- Fauteuil défi libre (Cumulez la plus grande distance durant la période du challenge)
- Marche défi libre (Cumulez la plus grande distance durant la période du challenge)
- Course à pied sur 5km
- Course à pied sur 10km
- Course à pied défi libre (Cumulez la plus grande distance durant la période du challenge)

SLA Une nouvelle vie - W931028331

3 Allée Gustave Frédéric Asch, Bâtiment K - appartement 838, 93250 VILLEMOMBLE



Une Nouvelle Vie 
Un **#espritinvincible** pour lutter contre la **#SLA**

- Vélo défi libre (Cumulez la plus grande distance durant la période du challenge)

Les participants (amateur ou professionnel) géreront eux même la distance, le temps et le(s) parcours.

Les participants pourront rentrer leurs kilomètres et le temps réalisé directement sur la plateforme Protiming qui se chargera, dès la fin de l'événement, d'afficher un classement selon la catégorie.

Les kilomètres réalisés devront être enregistrés avant le 02 juin 2024 à 20h00.

Les participants seront invités à un rassemblement qui se déroulera le 02 juin 2024 au bois de Vincennes, Paris 12^e. Les modalités précises de cet événement feront l'objet d'une communication ultérieure.

Vous pouvez rejoindre notre club de course sur Strava : TeamSLAUNV

Article 2 – Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 11 mars 2024 à 12h00 jusqu'au 19 mai 2024 à 23h59. Les inscriptions se feront sur la plateforme Protiming.fr ainsi qu'en ligne via le page de l'association www.slaunenouvellevie.fr/lacourse.

Un dossard à l'inscription et un diplôme après la course seront tous deux téléchargeables et partageables sur les réseaux sociaux.

Le montant de l'inscription est de 5 euros pour les personnes âgées de moins de 17 ans et de 10 euros pour les personnes âgées de 17 ans ou plus quelle que soit l'épreuve choisie. Il sera possible de s'inscrire sur plusieurs d'entre elles.

L'intégralité des bénéfices perçus grâce à cet événement sera affectée au financement de projets de recherche et aux actions menées par l'association SLA Une nouvelle vie comme par exemple l'achat de matériels indispensables dans le quotidien des personnes atteintes de cette maladie.

SLA Une nouvelle vie - W931028331

3 Allée Gustave Frédéric Asch, Bâtiment K - appartement 838, 93250 VILLEMOMBLE



Une Nouvelle Vie 
Un **#espritinvincible** pour lutter contre la **#SLA**

Tout engagement est ferme et définitif et ne donnera pas lieu à remboursement en cas de non-participation.

Article 3 : Conditions de participation

La course **solidaire « Tous unis » face à la Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA)** est ouverte à tout public ayant une condition médicale lui permettant d'exercer l'une des épreuves proposées. Il est expressément indiqué que les inscrits participent à la course sous leur propre et exclusive responsabilité.

Article 4 – Certificat médical, Sécurité, Responsabilité

S'agissant principalement d'une course solidaire virtuelle en totale autonomie, le certificat médical n'est pas demandé pour y participer.

Néanmoins, l'association SLA Une nouvelle vie attire l'attention des sportifs sur la dépense physique que peuvent engendrer les disciplines proposées. Par conséquent, en vous inscrivant à l'une ou plusieurs des épreuves, vous vous engagez à être en bonne forme physique pour y participer. En cas de doute, il appartient donc à chaque participant de s'assurer, auprès de son médecin, de sa capacité à participer à cette course solidaire.

Les participants doivent impérativement se soumettre au code de la route. L'association SLA Une nouvelle vie dégage toute responsabilité en cas de non-respect de cette obligation. Afin de garantir votre sécurité, il est conseillé de se rendre visible en toutes circonstances.

Article 5 – Respect de l'environnement

Chaque participant s'engage à respecter l'environnement. Par conséquent il est demandé de ne rien jeter au sol, d'utiliser les poubelles disponibles sur votre parcours ou d'emporter vos déchets pour les jeter à votre domicile.

Article 6 – Récompenses



Une Nouvelle Vie 
Un **#espritinvincible** pour lutter contre la **#SLA**

S'agissant d'une course solidaire, l'association SLA Une nouvelle vie se réserve le droit d'attribuer des lots dans chaque épreuve ou lors de challenges qui feront l'objet d'une communication avant le 19 mai 2024 à 23h59

Article 7 – CNIL, Droit à l'image

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse.

Tout participant ayant un dossard attribué autorise les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et medias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sans contrepartie financière, sur tous supports y compris les documents promotionnels et publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations.

L'inscription à l'une des épreuves de la course solidaire « Tous unis » face à la Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA) vaut accord de ce règlement